

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 26 (1954)

Heft: 1

Artikel: Le poste central de pompiers et de premier secours de Lausanne : introduction

Autor: Lavanchy, Jean-L.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-124258>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE POSTE CENTRAL DE POMPIERS ET DE PREMIER SECOURS DE LAUSANNE

INTRODUCTION

par Jean-L. Lavanchy

ARCHITECTE DE LA VILLE DE LAUSANNE

Le bâtiment du Poste central érigé sur le terrain de la vallée du Flon, en amont du pont Chauderon, a été exécuté d'après les projets et les plans de M. René Schmid, trop tôt disparu, qui n'a pas vu l'aboutissement et la consécration de son œuvre, puisqu'il est décédé tragiquement au cours des travaux à la suite d'une maladie qu'il supporta avec grand courage. Nous tenons à rendre hommage à cet architecte de grand talent qui avait si bien compris sa tâche et bien préparé ses plans que ce fut un jeu pour les constructeurs de terminer les travaux. Mandaté par la municipalité pour l'exécution de l'œuvre à la suite d'un concours public dont il fut le premier lauréat, il y mit tout son cœur et son dévouement pour en suivre la bonne marche.

Les premiers coups de pioche furent donnés au début de janvier 1951 et, le 15 décembre de la même année, la dalle-terrace abritait définitivement le gros œuvre terminé et permettait aux multiples entreprises de travailler à couvert et dans de bonnes conditions pour mener à chef les travaux délicats des installations spéciales nécessaires à l'exploitation rationnelle de cette machine minutieuse que doit être un poste de pompiers et de premier secours.

Comme une grande barre rectangulaire, ce bâtiment a un de ses grands côtés épaissi sur un tiers environ de la longueur ; cette partie, dont les faces sont très ajourées, contient les ateliers et bute contre la tour d'exercice et de séchage des tuyaux.

La façade exprime parfaitement la distribution intérieure dont les deux extrémités contiennent un rez-de-chaussée, un entresol et un premier étage. La partie centrale n'a qu'un rez-de-chaussée de grande hauteur et un premier étage.

Les sous-sols complètent l'ensemble ; ils possèdent de larges courettes latérales de ventilation et d'éclairage dont le fond constitue un radier général à caissons qui a la forme schématique d'une coque de chaland.

Ce système de construction très heureusement étudié fut judicieusement choisi pour assurer une excellente assise à ce bâtiment construit sur un emplacement entièrement constitué en terres rapportées.

La distribution intérieure aussi bien horizontale que verticale se divise en trois parties distinctes :

Au sud : les locaux affectés à l'instruction des pompiers avec salle de théorie et dépendances au rez-de-chaussée ; bureaux, musée et pièces annexes à l'entresol ; appartement du chef de poste au 1^{er} étage.

La partie centrale dont les façades sont largement ouvertes, au rez-de-chaussée, reçoit les engins motorisés permettant les manœuvres aisées de sorties et entrées de ceux-ci.

Au 1^{er} étage sont disposés les dortoirs, chambres à coucher, réfectoire, salle de lecture, salle à manger et cuisines du personnel permanent et de celui de l'instruction. Au nord : les ateliers, locaux spéciaux, centrale d'alarme occupent le rez-de-chaussée ; l'entresol est réservé aux bureaux et services du chef de poste ; au 1^{er} étage une salle de culture physique avec ses annexes ont été aménagées.

Les sous-sols, outre tous les locaux nécessaires à l'exploitation, soit chaufferie, soute, caves, séchoirs, centrales électrique, de ventilation et de lavage, contiennent des dortoirs, réfectoire, cuisines et annexes d'hygiène pour y loger confortablement des équipes importantes à des cours périodiques d'instruction.

Le volume total est de 25 650 m³.

La construction a été exécutée en béton armé et maçonnerie avec éléments préfabriqués en béton poli et placage de pierre de Magny et socle en granit.

Les matériaux usuels et courants ont été utilisés rationnellement pour un entretien facile.

Lausanne, le 22 décembre 1953.

Jean LAVANCHY, *architecte de la ville.*

UNE BELLE RÉALISATION DE LA VILLE DE LAUSANNE

par Henri Chevalley

Au cours de l'inauguration de la nouvelle Caserne des pompiers, située à l'est du pont Chauderon, et à l'issue d'une conférence de presse tenue quelques jours auparavant, invités et journalistes eurent l'occasion de faire une visite complète des lieux, sous la direction du capitaine Noverraz, chef du Poste permanent. Ce fut un tour du propriétaire qui permit à chacun de se convaincre que notre corps de pompiers professionnel était désormais logé

comme il le fallait. Un bâtiment de proportions harmonieuses, aux lignes simples et belles, construit en matériaux séduisant l'œil et abritant des locaux clairs et hospitaliers, voilà qui changera les hommes du service du feu de leur ancienne caserne de la place de La Palud, qui ne répondait plus aux exigences actuelles. Si d'aucuns regrettent encore le charme d'un vieux quartier et la gentillesse de ses habitants, tous sont heureux néanmoins d'être